



Assemblée Générale Ordinaire 2019

**Lundi 4 Novembre à 18 h 30
Salle Polyvalente de Chassieu**

COMPTE-RENDU

**Adhérents inscrits : 179
Adhérents présents ou représentés : 79**

Le quorum requis (un tiers) étant atteint, la séance s'ouvre à 18h45.

Une fois de plus, le quorum a été rapidement atteint ; la présidente salue la présence de Monsieur Jean-Pierre Sartoretti, président du Comité de Cyclotourisme Rhône Métropole de Lyon (CCRML) et de Monsieur Danglehant, adjoint aux Sports et aux Associations à la Mairie de Chassieu. Monsieur Jean-Jacques Pech, président du Comité Régional de Cyclotourisme Auvergne Rhône Alpes s'est excusé.

Cette séance débute par l'observation d'une minute de silence en mémoire de notre trésorier et ami Bernard Demier décédé en septembre de cette année. Une plaque souvenir sera déposée sur sa tombe au printemps en reconnaissance de son dévouement pour le club et des souvenirs partagés.

Rapport moral

L'année 2019 a été difficile avec le départ de Bernard, trésorier, et la mutation de Florence Cecchellero, secrétaire dont l'intérim a été assuré par Pierre Imbert.

Malgré cela, le club continue à bien se porter, avec un nombre stable de licenciés qui peuvent se retrouver dans les différentes possibilités d'accueil pour :

- les jeunes de 7 à 17 ans dans l'école cyclo grâce à ses encadrants,
- les personnes à mobilité réduite et mal-voyantes avec le handibike et 2 tandems, grâce à 5 pilotes,
- les féminines toujours nombreuses,
- les « débutants » qui roulent sur de plus petites distances et à leur rythme les mardis et jeudis,
- les personnes ayant un vélo à assistance électrique (VAE),
- les vététistes « cool » le dimanche matin,
- les vététistes moins « cool » le samedi ou le dimanche,
- les routiers qui roulent sur des distances et allures variables suivant les capitaines de route, ceci presque tous les jours,
- les utilisateurs de vélo au quotidien (CassC'Quot).

Le séjour annuel du club, cette année en Aveyron, a encore rencontré un réel succès.

Le club s'est aussi illustré aux « Premières Pédalées » en remportant le trophée du club le plus nombreux, et les jeunes et les féminines se sont également bien distingués.

Le site très bien tenu offre une description détaillée des activités ainsi qu'un recueil des photos prises au cours des différents évènements.

Rapport financier

Les finances sont alimentées par :

- les cotisations des adhérents (2019 €),
- les subventions de la municipalité et de la FFCT(respectivement 1380 et 1610 €),
- le partenariat (1300 €),
- les dons (dépenses des encadrants non recouvrées))(771 €),
- l'organisation de notre rallye (183 participants) perturbé cette année par la météo défavorable (130 €),
- l'organisation de la tartiflette du 8 décembre avec une participation en baisse cette année mais qui a malgré tout conduit à un résultat financier légèrement positif (202 €).

Les postes de dépenses principaux sont :

- la galette des rois (421 €),
- les premières pédalées, rallyes et critérium des jeunes (130 €),
- la formation (93 €),
- le week-end des jeunes (53 €),
- le voyage itinérant des jeunes (406 €),
- l'achat de vêtements (2109 €),
- l'achat de matériel pour les vélos des jeunes et le matériel handicap (753 €).

Devraient s'ajouter à ces chiffres les montants des différents voyages qui sont intégralement payés par les participants mais qui transitent dans le budget global.

De ce fait le total des recettes (48 584 €) et celui des dépenses (45 988 €) dégage un solde positif de 2 595 €.

Pour reprendre une analyse chère à Bernard Demier montrant l'impact du bénévolat (encadrement, gestion), celui-ci montre un investissement des bénévoles du CASSC totalisant 11 532 heures, qui seraient valorisées à plus de 50 000 € ...Bravo pour le bénévolat.

Ecole cyclo

46 jeunes (effectif stable) sont inscrits à l'école cyclo des mercredis et samedis.

En 2019, les principaux événements ont été la participation aux Premières Pédalées, le rallye raid, le séjour à Saint-Martin-en-Haut et le week-end à l'Alpe du Grand Serre.

Ces événements seront reconduits en 2020, le séjour ayant lieu dans le Revermont et le lieu du week-end restant à définir.

En marge de l'activité de l'école, il faut citer l'opération vélo menée auprès du club de rugby de Chassieu.

Sécurité

Deux accidents graves ayant entraîné des hospitalisations lourdes ont été à déplorer cette année ; ils sont la conséquence de chutes individuelles.

Plus généralement, deux tiers des accidents à vélo sont le fait des cyclistes eux-mêmes : inattention, défaut de maîtrise, malaise ou cyclistes qui se heurtent en groupe.

L'accent est mis sur la nécessité d'être visible, le mode de fixation du casque et la vigilance vis-à-vis des angles morts des poids lourds.

Concernant les utilisateurs de VAE (Vélos à Assistance Electrique), il est rappelé que le débridage est strictement interdit et qu'il entraîne en particulier une exclusion de la couverture des assurances en cas d'accident.

CASSC Quotidien

Cette activité est axée sur la pratique quotidienne du vélo à Chassieu et elle s'est principalement traduite en 2019 par :

- la tenue d'une conférence ayant pour thème le vélo et la santé,
- le comptage annuel de la pratique quotidienne du vélo qui montre sur un an un accroissement significatif de l'emploi du vélo dans les déplacements domicile-travail,
- la relation avec les Services Techniques de la Mairie,
- la promotion de l'usage du vélo au quotidien (permanence au Chalet par exemple).

Ces différents thèmes seront poursuivis en 2020 avec en particulier le suivi des 46 propositions formulées auprès de la Municipalité et de la Métropole.

Communication

Le site participe efficacement au fonctionnement de l'association : animation, communication par newsletter, gestion de la base de données (inscrits, programme des rallyes régionaux), photos, vidéos.

HandiCassC

Des sorties ponctuelles sont organisées les samedis et dimanches.

En plus du tandem handicap (handibike), 3 tandems utilisés pour l'accompagnement de mal voyants sont maintenant disponibles ; une difficulté réside dans le nombre insuffisant de pilotes.

Un déplacement ayant pour cadre « Toutes à Toulouse » est prévu en 2020.

Un problème technique (panne de batterie) est venu perturber le fonctionnement du groupe ; le financement du remplacement de la batterie (coût 700 €) pourrait être supporté par des aides de la Municipalité et du CCRML comme indiqué respectivement par Messieurs Danglehant et Sartoretti.

Approbation des rapports moral et financier

Le rapport moral et le rapport financier sont successivement approuvés à l'unanimité.

Renouvellement CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Sont démissionnaires : Florence Cecchellero, Jeannot Collaudin, Jean-François Leone. La disparition de Bernard Demier laisse une autre place vacante.

Cinq candidats se présentent : Françoise Anette, André Armanet, Jacques Barriol, Jean-Yves Sagnard, Pierre Imbert.

Tous sont élus à l'unanimité.

La prochaine réunion du CA programmé le 7 novembre désignera la composition du Bureau (présidents, trésoriers et secrétaires).

Programme 2020

La situation financière caractérisée par une baisse des revenus oblige à augmenter de 5 € la contribution demandée aux adhérents.

De ce fait, l'adhésion à l'option « petit braquet » (la plus répandue) serait de 60 € au lieu de 55 € pour l'exercice précédent ; ce montant suppose toutefois la contribution de l'assurance constante, ce qui n'est pas connu à ce jour ; une augmentation du tarif de l'assurance serait alors répercutée sur le montant total de l'adhésion.

Le programme des activités pour l'année 2020 a été détaillé ; il est mis à disposition sur le site. Quelques points forts sont seulement rappelés ici :

- la tartiflette du 8 décembre, avec une participation visée de 250 personnes,
- les Premières Pédalées de février (Mions, Caluire, Irigny, Villefranche),
- le rallye de mars,
- les séjours d'été (Digne en juillet, la Bourgogne en août),
- « toutes à Toulouse » avec le tandem handibike en septembre,
- Usingen-Chassieu en mai,
- les activités des jeunes (déjà citées),
- ...

Intervention de Monsieur SARTORETTI

Monsieur Sartoretti a mis l'accent sur le dynamisme de l'association qui se classe par le nombre de ses adhérents parmi les 3 premiers clubs du département et métropole. Un volet très important est le rôle du club dans la commune à travers le partenariat.

Ce dynamisme est à mettre en regard des clubs qui disparaissent (15 dans les petites communes du département), le nombre total des adhérents demeurant cependant constant grâce aux clubs des plus grandes villes.

L'aspect financier n'est pas étranger à cette situation puisque par exemple, la subvention du CNDS est maintenant nulle.

Conclusion

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 2 novembre 2020 ; d'ici là, beaucoup de kilomètres auront été parcourus.

Tous ces projets ont certainement été évoqués à la faveur du verre de l'amitié qui a conclu cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire Pierre IMBERT

La Présidente Sylvie MARIN